Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260511-2026051115-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN – DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Conseil Municipal du 11 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur BESREST Nicolas, Maire.

Date de convocation : 4 mai 2026
Date d'affichage : 4 mai 2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres représentés : 0
Etaient présents : BESREST Nicolas, Maire,
STRUGAREK Jean-Luc, ETIENNE Brigitte, ROUXEL Jérôme, BOURRET Alexandra, adjoints ;
MAGDELAIN Emmanuel, CHANTEUX BELLEC Christine, POTTIER Chantal, TOUBLANC Jean-Philippe, BERTHELOT Jean, DUBOIS Karine, LEFORT Olivier, COURCOUX Magali, LAURENT-MONTOUX Carine, ANDOUARD Emmanuel, LE BOUEDEC Marine, BIDAUD Julien, COUILLEAUD Sylvain, MATHIOT Marina ; formant la majorité des membres en exercice.
Absents :
Monsieur ANDOUARD Emmanuel a été élu secrétaire.

DELIBERATION N°2026-05-11-15 : Remplacement de la lanterne du foyer A192 – Devis du Syndicat Départemental d'Energie des Côtes-d'Armor
Rapporteur : Nicolas BESREST

Suite à un accident survenu sur le réseau d'éclairage public Place de l'église la rénovation de la lanterne du foyer A192 doit être effectuée.
Une démarche avait été engagé en vue d'identifier le tiers responsable mais elle n'a pu aboutir.
En conséquence il est demandé au Conseil municipal de valider la rénovation et le montant de participation de la commune qui s'élève à 1 056,57 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Valide la proposition du Syndicat Départemental d'Energie des Côtes-d'Armor concernant la rénovation de la lanterne du foyer A192 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

La dépense sera réglée à l'opération 122 du budget.

Vote du conseil municipal :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nicolas **BESREST**

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Emmanuel **ANDOUARD**

Certifié exécutoire par transmission
en Préfecture le 12 mai 2026
Le Maire,
Nicolas BESREST
Nicolas BESREST

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor